

# Pluie d'annonces printanières

Par Yannick Motel, secrétaire général du LESSIS

*Dans le domaine climatique, notre époque printanière coïncide avec quelques sympathiques épisodes ensoleillés, propices au moral des français. Sur le front du numérique en général, et de celui des secteurs sanitaire et médico-social en particulier, c'est plutôt une pluie d'annonces généreuses qui se déverse depuis quelques semaines sur le marché de la santé et du bien-vivre.*

Ouvrant le bal, Gilles Babinet, nommé Digital Champion français auprès de l'Union européenne, recommandait récemment un « new deal numérique », en rappelant que les entreprises du logiciel représentent un extraordinaire potentiel de création d'emplois stables et non délocalisables, ainsi que de dynamisme économique et de levier de développement de notre commerce extérieur (<http://minilien.fr/a0m2gq>).

Emboîtant le pas de cette panégyrique analyse, et dans le sillage du discours du Premier ministre dévoilant en février à Grenoble sa stratégie nationale de santé, le ministre a présenté à la fin du mois de mars son ambitieux programme pour les systèmes d'information de santé, avec comme noble objectif celui d'assurer un accès équitable pour tous les français à une meilleure offre pour leur parcours de soins. Pour faire bonne mesure, une « filière Silver Economy », promue par l'exécutif en charge des personnes âgées, et dans laquelle les technologies et services associés occupent une place prépondérante, a été annoncée en avril. Entretemps, d'autres ministères se sont ostensiblement positionnés sur ces sujets : Redressement productif, Enseignement supérieur et recherche, Economie numérique, et pour faire bonne mesure Commerce extérieur, avec la préoccupation affichée par chacun de mobiliser au service de la nation ses innombrables

agences et fonctions rattachées. Après les échecs répétés de grands projets institutionnels, et dans un contexte de morosité durablement ancrée, cette pluie rafraîchissante d'annonces enthousiastes témoigne de la détermination renouvelée de l'exécutif. Ceci d'autant qu'en théorie les moyens ne vont pas manquer : 80 millions d'euros par ci pour les territoires numériques de santé, 400 millions par là prévus pour le programme « Hôpital numérique », en complément desquels le séminaire gouvernemental sur la compétitivité du 13 avril annonçait 450 autres millions sanctuarisés par la BPI pour soutenir les technologies numériques. Qui se plaindrait de ce volontarisme affiché, et des moyens en théorie affectés aux besoins urgents au service de la santé et du bien-vivre de nos concitoyens ? Pour autant, au chapitre des grandes ambitions contrariées dans le domaine du numérique, en dépit de leurs généreux financements, les ruineux exemples ne manquent pas, comme entre autres les programmes *Chorus* puis *Accor I et II*, censés optimiser les services de Bercy, ou *Cassiopeé* supposé moderniser le fonctionnement de la Justice. Sans oublier les récents exploits du facétieux programme *Louvois* de gestion de la solde des fonctionnaires de la Défense (106 millions d'indus versés aux militaires, qu'il va falloir récupérer « à la main ».) S'agissant du domaine de la santé, il n'apparaît pas utile d'épiloguer sur les échecs qu'a rappelés la ministre en mars dernier.



La bonne nouvelle dans tous ces grands projets itérativement contrariés est que l'une des principales raisons de leurs déboires est clairement identifiée : l'insuffisance de prise en compte des besoins opérationnels des acteurs de terrain. À la décharge de l'État, et de ses innombrables services concernés, il convient toutefois de rappeler que jusqu'à présent la posture desdits acteurs a souvent été confinée à un sage attentisme des décisions de la Puissance publique. Les mêmes causes produisant des résultats identiques, si la manne financière annoncée ne s'inscrit pas dans un changement de paradigme, de nouveaux échecs viendront inévitablement s'ajouter à la gabegie précédemment rappelée. Répondant aux vœux de « nouveau modèle français » prôné en avril dernier par le Premier ministre, c'est dans ce paradigme rénové que la Fédération LESSIS est résolument engagée aux côtés de ses partenaires, avec la « Charte BP6 » pour élaborer une méthode enfin appropriée pour les relations entre prestataires et donneurs d'ordre ; avec ses « Offres Alliance » pour chasser en groupe en mutualisant les énergies ; avec ses projets vers l'international pour ne plus cantonner les entreprises spécialisées au marché étriqué du village gaulois. Au final, pour sortir de la spirale de ruineux échecs, et pour entrer résolument dans une ère nouvelle d'excellence. Ensemble. ■